

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-673759

98031

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 12341	Société : Royal Air Maroc		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	YAAKOUBI Dounaima
Nom & Prénom : YAAKOUBI Dounaima			
Date de naissance : 08/03/1984			
Adresse : 29, Rue Abou Oman El Hamé, 27aas, Casablanca			
Tél. : 06.62.83.93.39	Total des frais engagés : 1496,50 Dhs		

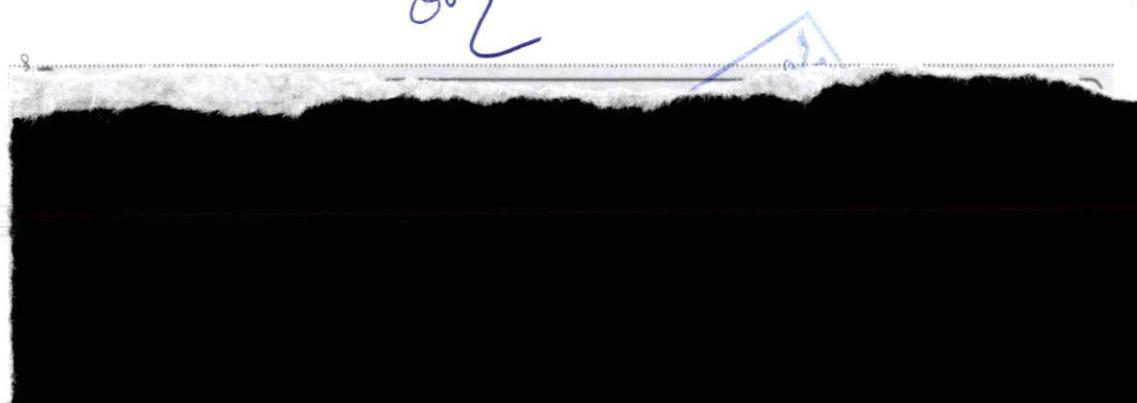
Autorisation CNDP N° : A-A-215/2015

Cadre réservé au Médecin	Docteur Khalid TAIBI Gynécologue Obstétrique 45, Bd. Bir Anzarane Maârif CASABLANCA - GSM: 0613 21 95 27
Cachet du médecin :	
Date de consultation :	10/12/2021
Nom et prénom du malade :	Yakkoubi Dounaima
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	grossesse
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : **Yakkoubi Dounaima**



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/12/2021	C		300,00	INP : 105132312 Docteur Khalid TAIBI Gynécologue Obstétrique 45, Bd. Bir Anzarane Maârif SABLANCA - GSM: 0613 21 95 27 0622 25 17 97-0522 98 45 39

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 BENJELOUN Oussama Docteur en Pharmacie 20/12/21		196, Fc

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Khalid TAIBI

Gynécologue - Obstétricien

Diplômé de la faculté de médecine de Paris V

Ex. attaché des hopitaux de Paris

SPÉCIALISTE EN MEDECINE DE REPRODUCTION

CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE - COELIOSCOPIE

HYSTÉROSCOPIE - MALADIES DU SEIN



الدكتور الطبيبي خالد

اختصاصي في أمراض النساء و التوليد

خريج كلية الطب بباريس

طبيب ملحق سابقا بمستشفيات باريس

اختصاصي في الانجاب بالمساعدة الطبية

الجراحة النسوية

الجراحة بالمنظار . أمراض الثدي

Casablanca, Le.....

21/12/12

الدار البيضاء في

M. Yakkoubi on m'aime

* 196,50
+ Fertig (S.V.)
= m gel x 2) + un min
* 196,50
+ Yefektiv (S.V.)
= un gel x 3)

196,50

94, Bd Mly Driss Ter Casa

BENJELLOUN Oussama
Docteur en Pharmacie

Tél: 0522 86 23 01 Fax: 0522 86 02 25

PHARMACIE DES FACULTES

Dr. TAIBI Khalid
Gynécologue - Obstétricien
45, Bd. Bir Anzarane / Maarif
CASA - Tél: 022 25 17 97/0522 98 54 30

45. شارع بئر أنزاران - معاريف - الدار البيضاء - الهاتف: 0522 25 17 97/0522 98 54 30 - النقال: 0613 21 95 27

45, Bd. Bir Anzarane - Maarif - Casablanca - Tél. : 0522 25 17 97/0522 98 54 30 - GSM : 0613 21 95 27

Ferlipo®

Fer liposomal

Ingédients : 180 mg de Lipofer soit 14 mg de Fer élément, stéarate de magnésium, Amidon de maïs, Capsule végétale en HPMC.

Précautions d'emploi : Ne pas laisser à la portée des enfants.
Conserver à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Informations nutritionnelles

AIR* %
par gélule

Lipofer

100 %

AIR : Apprécié pour minimiser la contamination.

Poids net : 12 g



226 Boulevard Ghazi,
Casablanca, Maroc
contact@doctorboost.ma

DOCTOR
BOOST

Expert
BIO

Yofolvit®
IODE | ACIDE FOLIQUE | VITAMINE B12

ALTHEA

Voie orale

28 comprimés

Indications:

indications : prévention des troubles dus à une déficience en iodé (TDI), déficience en vitamine B12 chez les femmes enceintes (maladie de pernicious anæmia), pendant le 1er trimestre et pendant un mois avant la conception ainsi que prévention des malformations congénitales chez les enfants du développement du système nerveux central du nouveau-né.

Yofolvit® 200/400/2

بۇ فۇلۇشتى 2/400/200[®] بىم

COMPOSITION:

Chancery

iodé : 200 µg,
acide folique : 400 µg,
vitamine B12 : 2 µg

Pas de précaution particulières de conservation.
Opsonologie, mise en garde et contre-indication :
Consulter la notice

Voie orale

Terir horas de la noite só é de la vida das crianças

بحفظ بعدها عن بتناوله و مداعته الأطفال

يتناول عن طريق الم

الطبقة الأولى
المعلمون

卷之三

卷之二

حمدن الفولياك : 400 م

Hg 200 : 2-211

卷之三